

DEMANDE DE PRIX (RFQ) (Biens)

NOM & ADRESSE DE L'ENTREPRISE	DATE :25/11/2019
	REFERENCE: RFQ/03/EQUIPEMENTS JEUNES/PAREC/2019

Chère Madame/Cher Monsieur,

Nous vous demandons de bien vouloir nous soumettre votre offre de prix **HORS TAXES** au titre de **la fourniture des articles** tels que décrits en détails à l'annexe 1 de la présente RFQ. Lors de l'établissement de votre offre de prix, veuillez utiliser le formulaire figurant à l'annexe 2 jointe aux présentes.

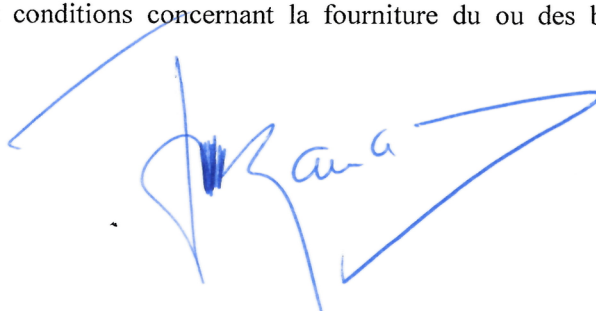
Les offres de prix peuvent être soumises au plus tard le **Mercredi 04 Décembre 2019** précises à l'adresse suivante et portant la mention :

REFERENCE : RFQ/03/EQUIPEMENTS JEUNES/PAREC/2019

Monsieur le Représentant Résident
Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
N° 1232 Immeuble Mellopolis, Rue 1794, Ekoudou, Bastos
B.P. 836, Yaoundé République du Cameroun
Tél. : (237) 222 20 08 00 / 222 20 08 01

Il vous appartiendra de vous assurer que votre offre de prix parviendra à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard à la date-limite. Les offres de prix qui seront reçues par le PNUD postérieurement à la date-limite indiquée ci-dessus, pour quelque raison que ce soit, ne seront pas prises en compte.

Veuillez prendre note des exigences et conditions concernant la fourniture du ou des biens susmentionnés :



Calendrier de livraison	Calendriers le plus court
Lieu de Livraison	YAOUNDE
Taxe sur la valeur ajoutée applicable au prix offert ¹	Les prix doivent être hors taxes
Date-limite de soumission de l'offre de prix	04 décembre 2019
Documents à fournir ² et autres pièces administratives et techniques à fournir sous peine de rejet des offres	☐ Le formulaire fourni dans l'annexe 2, dûment rempli, conformément à la liste des exigences indiquées dans l'annexe 1 ; Et en plus ☐ Une copie du registre de commerce ; ☐ Une copie de la carte de contribuable ☐ Une attestation de domiciliation bancaire ☐ Une copie du plan de localisation ☐ Une proposition technique comprenant le détail, spécifications et visuels en couleur des articles proposés. Les spécifications techniques doivent être celles des articles réels à livrer par le prestataire, joindre aussi une image couleur de l'article. La non fourniture des éléments suscités entraînera le rejet de l'offre
Durée de validité des offres de prix à compter de la date de soumission	☐ 30 jours Dans certaines circonstances exceptionnelles, le PNUD pourra demander au fournisseur de proroger la durée de validité de son offre de prix au-delà de qui aura été initialement indiqué dans la présente RFQ. La proposition devra alors confirmer par écrit la prorogation, sans aucune modification de l'offre de prix.
Offres de prix partielles par lot	☐ Non Autorisées
Conditions de paiement ³	☐ 100% dès livraison complète des biens, endéans les 30 jours après réception conforme des biens par le PNUD et dépôt de la facture.
Indemnité forfaitaire	<i>Tout retard de livraison entraînera l'application de pénalités de retard équivalent à 0,5% du cout total du marché pour chaque semaine de retard.</i>

¹ Ceci doit être concilié avec les INCOTERMS requis par la RFQ.

² Les 2 premiers éléments de cette liste sont obligatoires pour la fourniture de biens importés.

³ Le PNUD préfère ne pas verser d'avance lors de la signature du contrat. Si le fournisseur exige une avance, celle-ci sera limitée à 20 % du prix total offert. En cas de versement d'un pourcentage plus élevé ou d'une avance de \$30,000 ou plus, le PNUD obligera le fournisseur à fournir une garantie bancaire ou un chèque de banque à l'ordre du PNUD du même montant que l'avance versée par le PNUD au fournisseur.

Critères d'évaluation	☐ Conformité technique/plein respect des exigences ; ☐ Prix le plus bas ⁴ ; ☐ Acceptation sans réserve du BC/des conditions générales du contrat ☐ Délai de livraison le plus court ;
Le PNUD attribuera un contrat à :	☒ Plusieurs fournisseurs, un fournisseur peut être adjudicataire de plusieurs lots
Type de contrat devant être signé	☐ Bon de commande
Conditions particulières du contrat ;	☐ Annulation du BC/contrat en cas de retard de livraison/d'achèvement de <i>cinq (05) jours</i>
Conditions de versement du paiement ;	☐ Acceptation écrite des biens sur la base de la parfaite conformité aux exigences de la RFQ
Annexes de la présente RFQ ⁵	☐ Spécifications des biens requis (annexe 1) ☐ Formulaire de soumission de l'offre de prix (annexe 2) ☐ Conditions générales / Conditions particulières (annexe 3). NB : La non-acceptation des conditions générales (CG) constituera un motif d'élimination de la présente procédure d'achat
Les demandes de renseignements peuvent être envoyées avant la date limite de dépôt des offres à l'adresse suivante : (Demandes de renseignements écrites uniquement) ⁶	procurement.cameroon@undp.org Les réponses tardives du PNUD ne pourront pas servir de prétexte à la prorogation de la date-limite de soumission, sauf si le PNUD estime qu'une telle prorogation est nécessaire et communique une nouvelle date-limite aux offrants.

Les biens proposés seront examinés au regard de l'exhaustivité et de la conformité de l'offre de prix par rapport aux spécifications minimums décrites ci-dessus et à toute autre annexe fournissant des détails sur les exigences du PNUD.

L'offre de prix qui sera conforme à l'ensemble des spécifications et exigences, qui proposera le prix le plus bas, et qui respectera l'ensemble des autres critères d'évaluation sera retenue. Toute offre qui ne respectera pas les exigences sera rejetée.

Toute différence entre le prix unitaire et le prix total (obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité) sera recalculée par le PNUD. Le prix unitaire prévaudra et le prix total sera corrigé. Si le

⁴ Le PNUD se réserve le droit de ne pas attribuer le contrat à l'offre de prix la plus basse si la deuxième offre de prix la plus basse parmi les offres recevables est considérée comme étant largement supérieure, si le prix n'est pas supérieur de plus de 10 % à l'offre conforme assortie du prix le plus bas et si le budget permet de couvrir la différence de prix. Le terme « supérieure », tel qu'il est utilisé dans le présent paragraphe désigne des offres qui dépassent les exigences préétablies énoncées dans les spécifications.

⁵ Si les informations sont disponibles sur le Web, il est possible de ne fournir qu'un simple URL permettant d'y accéder.

⁶ La personne à contacter et l'adresse sont indiquées à titre officiel par le PNUD. Si des demandes de renseignements sont adressées à d'autres personnes ou adresses, même s'il s'agit de fonctionnaires du PNUD, le PNUD ne sera pas tenu d'y répondre et ne pourra pas confirmer leur réception.

fournisseur n'accepte pas le prix final basé sur le nouveau calcul et les corrections d'erreurs effectués par le PNUD, son offre de prix sera rejetée.

Le PNUD se réserve le droit, après avoir identifié l'offre de prix la plus basse, d'attribuer le contrat uniquement en fonction des prix des biens si le coût de transport (fret et assurance) s'avère être supérieur au propre coût estimatif du PNUD en cas de recours à son propre transitaire et à son propre assureur.

Au cours de la durée de validité de l'offre de prix, aucune modification du prix résultant de la hausse des coûts, de l'inflation, de la fluctuation des taux de change ou de tout autre facteur de marché ne sera acceptée par le PNUD après réception de l'offre de prix. Lors de l'attribution du contrat ou du bon de commande, le PNUD se réserve le droit de modifier (à la hausse ou à la baisse) la quantité des services et/ou biens, dans la limite de vingt-cinq pour cent (25 %) du montant total de l'offre, sans modification du prix unitaire ou des autres conditions.

Tout bon de commande qui sera émis au titre de la présente RFQ sera soumis aux conditions générales jointes aux présentes. La simple soumission d'une offre de prix emporte acceptation sans réserve par le fournisseur des conditions générales du PNUD figurant à l'annexe 3 des présentes.

Le PNUD n'est pas tenu d'accepter une quelconque offre de prix ou d'attribuer un contrat/bon de commande et n'est pas responsable des coûts liés à la préparation et à la soumission par le fournisseur d'une offre de prix, quels que soient le résultat ou les modalités du processus de sélection.

Veuillez noter que la procédure de contestation du PNUD qui est ouverte aux fournisseurs a pour but de permettre aux personnes ou entreprises non retenues pour l'attribution d'un bon de commande ou d'un contrat de faire appel dans le cadre d'une procédure de mise en concurrence. Si vous estimez que vous n'avez pas été traité de manière équitable, vous pouvez obtenir des informations détaillées sur les procédures de contestation ouvertes aux fournisseurs à l'adresse suivante : <http://www.undp.org/procurement/protest.shtml>.

Le PNUD encourage chaque fournisseur potentiel à éviter et à prévenir les conflits d'intérêts en indiquant au PNUD si vous-même, l'une de vos sociétés affiliées ou un membre de votre personnel a participé à la préparation des exigences, du projet, des spécifications, des estimations des coûts et des autres informations utilisées dans la présente RFQ.

Le PNUD applique une politique de tolérance zéro vis-à-vis des fraudes et autres pratiques interdites et s'est engagé à identifier et à sanctionner l'ensemble de ces actes et pratiques préjudiciables au PNUD, ainsi qu'aux tiers participant aux activités du PNUD. Le PNUD attend de ses fournisseurs qu'ils respectent le code de conduite à l'intention des fournisseurs de l'Organisation des Nations Unies qui peut être consulté par l'intermédiaire du lien suivant : http://www.un.org/depts/ptd/pdf/conduct_english.pdf

Nous vous remercions et attendons avec intérêt votre offre de prix.

Cordialement,

ACHAT EQUIPEMENTS DES JEUNES

LOT 1: COIFFURE

Détails	Caractéristiques	TOTAL QTE
Casques pour salon de coiffure	Une commande manuelle, trois réglages de chauffage, une minuterie de 60 minutes ; une visière d'ouverture profilée pour un accès facile au client. Équipé d'un poteau réglable en chrome sur une base en PU avec roulettes.	8
Bac de lavage de cheveux	Hauteur réglable : de 80 cm à 1.30 mètre Largeur : 47 cm Profondeur : 51 cm Poids du modèle avec réservoir : 6.4 kg Poids du modèle avec douchette : 7 kg Poids du modèle avec douchette + réservoir : 8 kg	4
Chauffe-eau	Ballon de 15 litres; Puissance de raccordement 3,3 kW; Convient à un point de prélèvement; Très grande quantité d'eau mélangée; Limitation de température pour protection anti-ébullition; Faible consommation d'entretien; Niveau économie d'énergie 60 °C; Protection contre les projections d'eau IP 24	3
Fer à babyliss (kit)	LISSEUR VAPEUR BABYLISS PRO 230 VAPEUR ST395E Température Min de chauffage: 170°C - Température maximale de chauffage: 230°C (lissage en 1 seul passage) - Réglages de la chaleur: 5 - cordon rotatif - Accessoires inclus: Tapis résistant à la chaleur - Système de chauffage: céramique - Peigne démêlant rétractable	3
Sèches cheveux Séchoir	1875 watts Débit d'air chaud et très puissant 2 réglages de la vitesse, 3 réglages de la chaleur plus un bouton d'air froid Diffuseur à grands doigts et buse-pression comprise	11
Marmite Lyss	LISSEUR VAPEUR BABYLISS PRO 230 VAPEUR ST395E Température Min de chauffage: 170°C - Température maximale de chauffage: 230°C (lissage en 1 seul passage) - Réglages de la chaleur: 5 - cordon rotatif - Accessoires inclus: Tapis résistant à la chaleur - Système de chauffage: céramique - Peigne démêlant rétractable	2
Chariot travail	Chariot professionnel pour coiffeurs et esthéticiennes : design avec 6 étagères - 5 tiroirs amovibles qui ont suffisamment d'espace pour ranger de nombreux de coiffure et de maquillage, et 1 étagère supérieure avec plusieurs compartiments tels que deux porte sèche-cheveux d'un diamètre de 6,6 cm	2

Vaporisateurs		220V Vaporisateur Visage Chaud Professionnel Vapeur et Production Ozone Soins Peau Visage pour Salon de Beauté, SPA, Maison	4
Table manucure	*	Structure en bois robuste Hauteur de travail de +/- 79.50 cm (plateau inclus) Largeur de travail de +/- 55.50 cm Grande longueur de travail de +/- 121.50 cm 3 tiroirs de rangement 1 placard de rangement Table mobile et stable grâce à ses 4 roues	2
Table de soins		La table de massage et soins esthétiques TROCH avec matelas à 3 sections , de trou visage ainsi que de repose-bras réglable	2
Chaises pour clients salon de coiffure		Chaises roulantes	4

LOT 2: RESTAURATION

Balance numérique		Etekcit Balance de Cuisine Electronique Professionnelle 5 kg, Grand Ecran Rétroéclairé 58 x 27mm, Acier INOX, Mesure de Liquide, Anti-Empreintes digitales, Fonction Tare/Zéro, Piles Fournies, Argent	7
Calculatrice commerciale		Calculatrice commerciale simple	34
Tables plastiques		Structure - Piètement en acier rond Ø 28 mm - 2 traverses latérales en acier rectangulaire 30 x 15 mm - Finition peinture époxy noir Dimensions et poids : - L. 153 x 76 cm : 12 kg. Charge supportée : 350 kg - L. 183 x 76 cm : 14 kg. Charge supportée : 500 kg - L. 200 x 90 cm : 20 kg. Charge supportée : 400 kg - L. 244 x 76 cm : 21 kg. Charge supportée : 350 kg - Hauteur de table : 74 cm Plateau : - Plateau monobloc en polyéthylène haute densité, traité anti-UV - Résistant à l'eau - Epaisseur : 45 mm (50 mm pour la table 200 x 90 cm et 244 x 76 cm)	18
Sceau de litres	15	sceau simple de 15 L	68
Balaie cantonnier		Simple balaie cantonnier	18
Fut en métal		Fut métallique, bleue, 100L, couvercle et anneau de serrage	10
Fut de conserve en plastique		fut de conserve, 80L	15

Futs plastiques 250L		Résistant aux produits chimiques, Plastique alimentaire	4
Bidons 20L		Polyéthylène Haute Densité, Bidon gerbable, Bague DIN, Accessoires de bouchage Homologation UN, capacité 20L	8
Bassines 100 l)	(de	Graduée. 4,7 kg; Polyéthylène basse densité; Température mini - 15C°, température maxi + 70C° Contact alimentaire garanti. 2 poignées	5
Cuisinière Moyenne		cuisinière à gaz 5 foyers, fait en acier inoxydable, revetu d'émail	10
Congélateur Moyen 150L		Le Bosch GSN51AW31 de classe A++, 150l	5

LOT 3 - FOURNITURES

Table à coupe		table de coupe escamotable, dimension 90*180 cm, 3 equerres rabattable	4
Tables ordinateurs /Copieurs 24		taille de la table 60*40 CM, hauteur de la table : 75cm, espace entre le clavier et le plateau supérieur : 7 cm	24
Armoire Bureau de rangement 8		armoire de rangement 175*150*45cm, meuble de rangement	8
Armoire étagères 4	avec	Dimensions LXH(120X198); nombre de tablettes, battant ou niveaux (3 battants), style du bois(bois rouge)	4
Chaises plastiques		Simple Chaises plastiques	148
Chaises PVC		Matière: PVC SKU: NO912HL0G8G4GNAFAMZ Poids (kg): 0.5	50
Tentes places	100	Tentes de cérémonie pour 100 places	2

LOT 4 - MENUISERIE ET MACONNERIE

Moule		Moule de 10	12
Truelle		Truelle	12
Taloche		Taloche	12
Meule pour poncer		Puissance 400W, BOSCH ou équivalent	12
petit poste à soudure 1		NEUFU ZX7-200V 200A IGBT inverter ARC soudage soudure portable	1
Grand poste à soudure 1		grandmaster voltage dalimentation: 240V 50HZ (prise de 15A) sortie : TIG 10-200 AMPS/18V MMA 5-200 Amps cycle de service : 60 % indice de protection / IP21 mode dark pilote : haute frequence connexion à tuyau dair : 1/4 efficacité 85%	1
Perceuse		PERCEUSES SANS FIL puissance 18V compacte et légère, technologie lithium, 2 batteries lithium1,5 AH réglage du couple : 10 positions couple MAX : 28 Nm, temps de charge 3H mandrin: auto serrant-métal-10mm	3

Machine à scier		GDégauchisseuse, raboteuse, scie circulaire à déligner, scie circulaire tronçonner, mortaiseuse à mèche horizontale, toupie (profileuse, calibreuse), ponceuse à tambour, tenonneuse. Table de 38 cm. Carcasse en fonte.	1
Chignole		fréquente 18V; puissance (Watts) 750 w; avec : accessoires: mèches à bois à verre, à carreaux, à verre, à pvc et à béton	2
Compresseurs à vernis		compresseur 500CC, Xylophene	1
Ponceuse bande large	à	Puissance 400 W 300 W; marque BOSH	3
LOT 5 - AGRICULTURE			
Pulvérisateur		Pulvérisateur à dos 16L GARDENA 884-20	15
Houes		Pointe en acier inoxydable et durable, manche en bois	22
Pelles		Pelles	53
Porte tout		Porte-tout rangement vertical MOTTEZ, H.206.5 x l.26.5 x P.3.5 cm	16
Brouettes		Brouette Poids (en kg) = 5,13 • Brouette pliable en fer et polyester	42
Bottes		Bottes pour travaux champêtres	45
Casques de protection de la tête		simple	9
Cubiteinaire de 1000 L		Cubiteinaire de 1000 L	3
Grillage de 13	100	Gamme professionnelle ; Grillage en rouleau de 100m pour les Ø 3,8 mm (non compacté) ; Maille de 50x50mm ; Norme NF 84-003 ; Fil galvanisé classe C hauteur 2m	13
Grillage de 18	6m	Grillage de 6m pour élevage pintades	18
Bâches battre le riz	pour	Bâche plastique renforcé 2*3	11
Catcher laverie	pour	Catcher pour laverie	1
Engrais : NPK-UREE-SULFATE		Engrais NPK 20 10 10	300
EngraisSacs d'urée 50kg		Sac de 50 kg d'engrais composé NPK 14-24-14 d'Urée ; Sacs d'engrais NPK 50kg Sac de 50 kg d'engrais composé NPK 14-24-14 (15 sacs) et Urée (8 sacs)	8
Engrais spécifiques tomate (sac) 6		tomates et légumes 15 15 30 de nuway, 100% soluble dans l'eau	6
Fûts vides		Fûts en polyéthylène haute densité de 220 et 225l de capacité	23
Sacs pics		Sacs pics	600
LOT 6 : IT			

Appareil photo Canon professionnel		Nikon D850 Type : Reflex numérique Capteur : Plein format Mégapixels : 45,7MP Support d'objectif : Nikon F Écran : Tactile orientable de 3,2 pouces, 2,3million de pixels Viseur : Optique Vitesse maximale de rafale : 7fps Résolution vidéo maximale : 4K Niveau d'utilisation : Professionnel	1
Ordinateur complet		Core i7 processeur 2,80 GHZ, disque dur : 500 GO, RAM : 4 GO, disque optique, lecteur DVD, SATA Connecteurs : 03 ports USB, Port HDMI1 Ethernet Réseau RJ45 01 sortie audio et micro, Ecran 20 pouces, licence WINDOWS 10PRO 64 BITS AUTHENTIQUE	15
Imprimante pour photo		Canon PIXMA TS9150. Canon PIXMA TS6150. Epson Expression Photo XP-8500	1
IMPRIMANTES		Imprimantes/Copieur CANON I-SENSYS MF411DW OU EQUIVALENT	7
Encres		Encres 719 pour imprimante	7
Imprimante couleur à jet HP		HP LaserJet Pro M1210, Port USB 2.0 haut débit, Port de télécopie RJ-11, Hauteur306 mm (12,0 pouces), Profondeur265 mm (10,4 pouces),Largeur435 mm (17,1 pouces), Poids8,3 kg (18,3 livres)	1
Disque externe (Téra)	dur (01	1 tera	1
Papier (paquets)	photo	canon pp-201 papier photo brillant format 13X18cm (20 feuilles)	5
Ecran téléviseur		43"	4
Plastifieur		olympia A 240 DIN A4 plastificateur avec coupe-papier	1
Perforateur Relieur		Genie CB 850 Relieuse; DIN A4, avec kit de démarrage 75 pièces;	5
Ventilateur		Ventilateur Mural 18"-70 watts-noir	8
Onduleur		Onduleur 1000 VA Light wave	2
Modem Camtel		Modem wifi 4G-compatible avec MTN/CAMTEL/ORANGE	12
Centrale vapeur		90g/min, 2400W, 3,5 bars	1
Vidéo projecteur		PROJECTEUR ACER X118H DLP SVGA (800 X 600) 3D READY LUMENS 3600 HDMI	1
LOT 7 - MACHINES			
Tricycle (transport des marchandises)		Tricycle Diamètre des pneus, 48 cm (20"), 48 cm (20"). Dimensions tricycle Ouvert. Empattement (cm); Voie (cm); Largeur maximum (cm). Dimensions tricycle plié, Dimensions (L x l x h) (cm), Volume (lt), Poids (kg), 21,8, 28,4 Charge maximum (kg) 100, 100	8
Motopompe Djondong OU Moto-pompe HONDA 250		Motopompe marque Djondong (18CV) avec accessoires Motopompe haute pressio, 10 bars à 230 l/min, moteur essence Honda GX 630 de 20 CV, débit max 265/min, démarrage manuel/lanceur	8

Moulin à écraser la farine grand modèle, avec moteur incorporé à gasoil 1	à	tension 220v, Puissance 3kw, poids 30kg, dimension 90*69*84 cm, capacité 200-300 kg/h	1
Moulin écraser arachides	à les	Moulin à écraser les arachides pour production huile d'arachide	1
Machine Luxurious Food dough planetary mixer pm 60		Machine Luxurious Food dough planetary mixer pm 60	1
Moulinex fruit/épices		KYG Moulin à Café Electrique 300W, Broyeur à graines de Lin, Noix, Epices	2
Décortiqueuse pour production du NEEM		Décortiqueuse pour production du NEEM	1
Groupe électrogène Grande capacité		Groupe électrogène Grande capacité 8 KVA Honda ou équivalent	1
Groupe électrogène moyenne capacité		groupe électrogène puissance maximale 3300 W moteur 4 temps AUTONOMIE 10h réservoir 15 litres démarrage par lanceur manuel	12
Machine moudre	à	moteur électrique ou mécanique d'au moins dix chevaux,	2
Machine concasser	à	moteur électrique ou mécanique d'au moins dix chevaux,	2
Plaque Solaire capacité moyenne		kits solaire photovoltaïque complet avec batterie 230 V, gamme de puissance de 200 W à 8 KV	15
Machine broder	à	Janome Memory Craft 500E ou Elna 830 eXpressive	6
Machine coudre à pédale	à	ancienne machine à coudre portative SINGER 221K1	8
Machine coudre électrique tout	à fait	BROTHER Machine à coudre électronique - FS40 - 40 points - 7 griffes - Blanc	3
Boutonnière		Boutonnière à oeillet JUKI MEB 3200	1
Surfileuse		surjeteuse Pfaff Hobbylock 2.0 à 15 points	4
Fer à repasser Soldier		fer à repasser professionnel électrique 5 kg P0C056, puissance du fer 800 W, dimensions semelle 95*203	2

FORMULAIRE DE SOUMISSION DE L'OFFRE DE PRIX DU FOURNISSEUR⁷

(Le présent formulaire doit être soumis uniquement sur le papier à en-tête officiel du fournisseur⁸)

Le fournisseur soussigné accepte par les présentes les conditions générales du PNUD et propose de fournir les articles énumérés ci-dessous conformément aux spécifications et exigences du PNUD, telles qu'indiquées dans la RFQ ayant pour n° de référence : **RFQ/03/EQUIPEMENTS JEUNES/PAREC/2019**

TABLEAU 1 : Offre de fourniture de biens conformes aux spécifications techniques et exigences

	Description des services	Quantité	PU	PT

TABLEAU 2 : Offre de conformité aux autres conditions et exigences connexes

Autres informations concernant notre offre de prix :	Vos réponses		
	<i>Oui, nous nous y conformerons</i>	<i>Non, nous ne pouvons-nous y conformer</i>	<i>Si vous ne pouvez pas vous y conformer, veuillez faire une contre-proposition</i>
Délai de livraison			
Validité de l'offre de prix			
Totalité des conditions générales du PNUD			

Toutes les autres informations que nous n'avons pas fournies emportent automatiquement conformité pleine et entière de notre part aux exigences et conditions de la RFQ.

[Nom et signature de la personne habilitée par le fournisseur]

[Fonctions]&[date]

⁷ Ceci sert de guide au fournisseur dans le cadre de la préparation de l'offre de prix et du barème de prix.

⁸ Le papier à en-tête officiel doit indiquer les coordonnées – adresses, courrier électronique, numéros de téléphone et de fax – aux fins de vérification.

Conditions générales

1. ACCEPTATION DU BON DE COMMANDE

Le fournisseur ne peut accepter le présent bon de commande qu'en signant et en retournant une copie de celui-ci à titre d'accusé de réception ou en livrant les biens dans le respect des délais impartis, conformément aux conditions du présent bon de commande, telles qu'indiquées dans les présentes. L'acceptation du présent bon de commande créera un contrat entre les parties aux termes duquel les droits et obligations des parties seront exclusivement régis par les conditions du présent bon de commande, ainsi que par les présentes conditions générales. Aucune disposition supplémentaire ou contraire proposée par le fournisseur ne sera opposable au PNUD, à moins qu'elle n'ait été acceptée par écrit par un fonctionnaire du PNUD dûment habilité à cette fin.

2. PAIEMENT

- 2.1 Une fois les conditions de livraison respectées, et sauf indication contraire figurant dans le présent bon de commande, le PNUD effectuera le paiement sous 30 jours à compter de la réception de la facture émise par le fournisseur relativement aux biens et de la copie des documents de transport indiqués dans le présent bon de commande.
- 2.2 Le paiement effectué sur présentation de la facture susmentionnée tiendra compte de toute réduction indiquée dans les conditions de paiement du présent bon de commande, à condition que le paiement intervienne dans le délai prévu par lesdites conditions de paiement.
- 2.3 A moins d'y être autorisé par le PNUD, le fournisseur devra soumettre une facture au titre du présent bon de commande et celle-ci devra indiquer le numéro d'identification du bon de commande.
- 2.4 Les prix indiqués dans le présent bon de commande ne pourront être augmentés qu'avec le consentement écrit et exprès du PNUD.

3. EXONERATION FISCALE

- 3.1 La section 7 de la Convention sur les privilèges et immunités des Nations Unies prévoit notamment que l'Organisation des Nations Unies, ainsi que ses organes subsidiaires, sont exonérés de tout impôt direct, sous réserve de la rémunération de services d'utilité publique, ainsi que des droits de douane et redevances de nature similaire à l'égard d'objets importés ou exportés pour leur usage officiel. Si une quelconque autorité gouvernementale refuse de reconnaître l'exonération du PNUD au titre desdits impôts, droits ou redevances, le fournisseur devra immédiatement consulter le PNUD afin de décider d'une procédure mutuellement acceptable.
- 3.2 Par conséquent, le fournisseur autorise le PNUD à déduire de la facture du fournisseur toute somme correspondant auxdits impôts, droits ou redevances, à moins que le fournisseur n'ait consulté le PNUD avant leur paiement et que le PNUD n'ait, dans chaque cas, expressément autorisé le fournisseur à payer lesdits impôts, droits ou redevances sous toute réserve. Dans ce cas, le fournisseur devra fournir au PNUD la preuve écrite de ce que le paiement desdits impôts, droits ou redevances aura été effectué et dûment autorisé.

4. RISQUE DE PERTE

Les risques de perte, d'endommagement ou de destruction des biens seront régis par les Incoterms 2010, sauf accord contraire des parties au recto du présent bon de commande.

5. LICENCES D'EXPORTATION

Nonobstant tout INCOTERM 2010 utilisé dans le présent bon de commande, le fournisseur devra obtenir toute licence d'exportation requise au titre des biens.

6. CONVENANCE DES BIENS/CONDITIONNEMENT

Le fournisseur garantit que les biens, y compris leur conditionnement, sont conformes aux spécifications des biens commandés aux termes du présent bon de commande et conviennent à l'utilisation à laquelle ils sont normalement destinés et aux utilisations expressément portées à la connaissance du fournisseur par le PNUD, et qu'ils sont exempts de défaut de fabrication ou de matériau. Le fournisseur garantit également que les biens sont emballés ou conditionnés de manière adéquate pour assurer leur protection.

7. INSPECTION

7.1 Le PNUD disposera d'un délai raisonnable, postérieurement à la livraison des biens, pour les inspecter et pour rejeter et refuser d'accepter ceux qui ne seront pas conformes au présent bon de commande. Le paiement des biens en application du présent bon de commande ne pourra pas être considéré comme emportant acceptation de ceux-ci.

7.2 Toute inspection des biens effectuée avant leur expédition ne libérera le fournisseur d'aucune de ses obligations contractuelles.

8. VIOLATION DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le fournisseur garantit que l'utilisation ou la fourniture par le PNUD des biens vendus aux termes du présent bon de commande ne viole aucun brevet, modèle, nom commercial ou marque commerciale. En outre, en application de la présente garantie, le fournisseur devra garantir, défendre et couvrir le PNUD et l'Organisation des Nations Unies au titre de l'ensemble des actions ou réclamations dirigées contre le PNUD ou l'Organisation des Nations Unies et concernant la prétendue violation d'un brevet, d'un modèle, d'un nom commercial ou d'une marque liée aux biens vendus aux termes du présent bon de commande.

9. DROITS DU PNUD

Si le fournisseur s'abstient de respecter ses obligations aux termes des conditions du présent bon de commande et, notamment, s'il s'abstient d'obtenir des licences d'exportation nécessaires ou de livrer tout ou partie des biens au plus tard à la date ou aux dates convenues, le PNUD pourra, après avoir mis en demeure le fournisseur de s'exécuter dans un délai raisonnable et sans préjudice de tout autre droit ou recours, exercer un ou plusieurs des droits suivants :

9.1 acquérir tout ou partie des biens auprès d'autres fournisseurs, auquel cas le PNUD pourra tenir le fournisseur responsable de tout coût supplémentaire ainsi occasionné ;

9.2 refuser de prendre livraison de tout ou partie des biens ;

9.3 résilier le présent bon de commande sans être redevable des frais de résiliation ou engager sa responsabilité à quelque autre titre que ce soit.

10. LIVRAISON TARDIVE

Sans limiter les autres droits et obligations des parties aux termes des présentes, si le fournisseur est dans l'incapacité de livrer les biens au plus tard à la date ou aux dates de livraison prévues dans le présent bon de commande, le fournisseur devra (i) immédiatement consulter le PNUD afin de déterminer le moyen le plus rapide de livrer les biens et (ii) utiliser des moyens de livraison accélérés, à ses frais (à moins que le retard ne soit dû à un cas de force majeure), si le PNUD en fait raisonnablement la demande.

11. CESSION ET INSOLVABILITE

- 11.1. Le fournisseur devra s'abstenir, à moins d'avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite du PNUD, de céder, de transférer, de nantir ou d'aliéner de toute autre manière le présent bon de commande, ou toute partie de celui-ci, ou ses droits ou obligations aux termes du présent bon de commande.
- 11.2. Si le fournisseur devient insolvable ou s'il fait l'objet d'un changement de contrôle en raison de son insolvabilité, le PNUD pourra, sans préjudice de tout autre droit ou recours, résilier immédiatement le présent bon de commande en remettant au fournisseur une notification écrite en ce sens.

12. UTILISATION DU NOM OU DE L'EMBLEME DU PNUD OU DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Le fournisseur devra s'abstenir d'utiliser le nom, l'emblème ou le sceau officiel du PNUD ou de l'Organisation des Nations Unies à quelque fin que ce soit.

13. INTERDICTION DE LA PUBLICITE

Le fournisseur devra s'abstenir de faire connaître ou de rendre public de toute autre manière le fait qu'il fournit des biens ou des services au PNUD, à défaut d'avoir obtenu, dans chaque cas, son autorisation expresse.

14. TRAVAIL DES ENFANTS

Le fournisseur déclare et garantit que lui-même et ses sociétés affiliées ne se livrent à aucune pratique contraire aux droits énoncés dans la Convention relative aux droits de l'enfant, y compris dans son article 32 qui prévoit notamment qu'un enfant ne peut être astreint à aucun travail comportant des risques ou susceptibles de compromettre son éducation ou de nuire à sa santé ou à son développement physique, mental, spirituel, moral ou social.

Toute violation de la déclaration et de la garantie qui précèdent autorisera le PNUD à résilier le présent bon de commande immédiatement par notification adressée au fournisseur, sans être redevable des frais de résiliation ou engager sa responsabilité à quelque autre titre que ce soit.

15. MINES

Le fournisseur déclare et garantit que lui-même et ses sociétés affiliées ne participent pas activement et directement à des activités ayant trait aux brevets, au développement, à l'assemblage, à la production, au commerce ou à la fabrication de mines ou à de telles activités au titre de composants principalement utilisés dans la fabrication de mines. Le terme « mines » désigne les engins définis à l'article 2, paragraphes 1, 4 et 5 du Protocole II annexé à la Convention de 1980 sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discriminations.

Toute violation de la déclaration et de la garantie qui précèdent autorisera le PNUD à résilier le présent bon de commande immédiatement par notification adressée au fournisseur, sans être redevable des frais de résiliation ou engager sa responsabilité à quelque autre titre que ce soit.

16. REGLEMENT DES DIFFERENDS

- 16.1 **Règlement amiable.** Les parties devront faire tout leur possible pour régler à l'amiable les différends, litiges ou réclamations liés au présent bon de commande ou à sa violation, résiliation ou nullité. Lorsque les parties tenteront de parvenir à un tel règlement amiable par la conciliation, celle-ci devra

se dérouler conformément au Règlement de conciliation de la CNUDCI qui sera alors en vigueur, ou selon toute autre procédure dont les parties pourront convenir entre elles.

- 16.2 **Arbitrage.** A moins que de tels différends, litiges ou réclamations liés au présent bon de commande ou à sa violation, résiliation ou nullité ne fassent l'objet d'un règlement amiable en application du paragraphe précédent du présent article sous soixante (60) jours à compter de la réception par l'une des parties de la demande aux fins de règlement amiable de l'autre partie, lesdits différends, litiges ou réclamations devront être soumis par l'une ou l'autre des parties à un arbitrage, conformément au Règlement d'arbitrage de la CNUDCI alors en vigueur, ainsi qu'à ses dispositions concernant le droit applicable. Le tribunal arbitral n'aura pas le pouvoir d'allouer des dommages et intérêts punitifs. Les parties seront liées par toute sentence arbitrale rendue dans le cadre d'un tel arbitrage à titre de règlement final desdits différends, litiges ou réclamations.

17. PRIVILEGES ET IMMUNITES

Aucune disposition des présentes conditions générales ou du présent bon de commande ou y relative ne pourra être considérée comme emportant renonciation aux privilèges et immunités de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que de ses organes subsidiaires.

18. EXPLOITATION SEXUELLE

- 18.1 Le prestataire devra prendre l'ensemble des mesures appropriées pour empêcher la commission à l'encontre de quiconque d'actes d'exploitation ou d'abus sexuel par le prestataire lui-même, par l'un quelconque de ses employés ou par toute autre personne pouvant être engagée par le prestataire pour fournir tout service en application du contrat. A cet égard, toute activité sexuelle avec une personne de moins de dix-huit ans, indépendamment de toute loi relative au consentement, constituera un acte d'exploitation et d'abus sexuels à l'encontre d'une telle personne. En outre, le prestataire devra s'abstenir d'échanger de l'argent, des biens, des services, des offres d'emploi ou d'autres choses de valeur contre des faveurs ou des activités sexuelles ou de se livrer à des activités sexuelles constitutives d'actes d'exploitation ou dégradantes, et devra prendre l'ensemble des mesures appropriées pour interdire à ses employés ou aux autres personnes qu'il aura engagées d'agir de la sorte. Le prestataire reconnaît et convient que les présentes dispositions constituent une condition essentielle du contrat et que toute violation de la présente déclaration et de la présente garantie autorisera le PNUD à résilier le contrat immédiatement par notification adressée au prestataire, sans être redevable des frais de résiliation ou engager sa responsabilité à quelque autre titre que ce soit.

- 18.2 Le PNUD ne fera pas application de la règle précédente relative à l'âge lorsque l'employé du prestataire ou toute autre personne pouvant être engagée par celui-ci pour fournir des services en application du contrat sera marié à la personne de moins de dix-huit ans avec laquelle ledit employé ou ladite autre personne aura eu une activité sexuelle et lorsqu'un tel mariage sera reconnu comme étant valable par les lois du pays de citoyenneté dudit employé ou de ladite autre personne.

19.0 INTERDICTION DE FOURNIR DES AVANTAGES AUX FONCTIONNAIRES

Le prestataire garantit qu'il n'a fourni ou qu'il ne proposera à aucun fonctionnaire du PNUD ou de l'Organisation des Nations Unies un quelconque avantage direct ou indirect résultant du présent contrat ou de son attribution. Le prestataire convient que toute violation de la présente disposition constituera la violation d'une condition essentielle du présent contrat.

20. POUVOIR DE MODIFICATION

Conformément au règlement financier et aux règles de gestion financière du PNUD, seul le fonctionnaire autorisé du PNUD a le pouvoir d'accepter pour le compte du PNUD toute modification apportée au présent

contrat, une renonciation à l'une quelconque de ses dispositions ou toute relation contractuelle supplémentaire avec le prestataire. Par conséquent, aucune modification du présent contrat ne sera valable et opposable au PNUD à moins de faire l'objet d'un avenant au présent contrat signé par le prestataire et le fonctionnaire autorisé du PNUD conjointement.